

# COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PIÉMONT OLORONNAIS

## REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

**SÉANCE DU 30 AVRIL 2014**

Présents : MM. BERNOS, MORA, LEES, Mme ARTIGAU, Mme VOELTZEL, IDOÏPE, Mme JAUBERT-BATAILLE, Mme PAPAREMBORDE, LAPRUN, KELLER, SOUMET, AURISSET, Mme HIRSCHINGER, LEPRETRE, Mme BESSONNEAU, Mme FOIX, LACRAMPE, Mme DEL PIANTA, Mme MICHAUT, ADAM, Mme BONNET, Mme POTIN, LABARTHE, UTHURRY, Mme GASTON, GAILLAT, Mme GIRAUDON, BAREILLE, Mme MIQUEU, TERUEL, Mme MIRANDE, GUERY.

<u>Pouvoirs</u> :	Madeleine COIG	à	Joseph LEES
	Pierre CASAUX-BIC	à	Aimé SOUMET
	Alain TEULADE	à	Martine MIRANDE
	Marc OXIBAR	à	Daniel LACRAMPE
	Fabienne MENE-SAFRANE	à	Henriette BONNET
	Aracéli ETCHENIQUE	à	Maïté POTIN
	Valérie SARTOLOU	à	Michel ADAM

<u>Suppléants</u> :	Danielle PARIS	suppléante de	Michel BARRERE-MAZOUAT
	Albert GOUT	suppléant de	Suzanne SAGE
	Yves CALIARO	suppléant de	Jean LABORDE

Excusés : Jean CASABONNE, Hervé LUCBEREILH, Gérard ROSENTHAL, Jean-Jacques DALL'ACQUA, Rosine CARDON, Pierre SERENA, Didier CASTERES REÇU

**RAPPORT N°140430-26-PAH**

Le 15 MAI 2014

SOUS - PREFECTURE  
OLORON Ste MARIE

### DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS DE LA CCPO AU COMITE DE PILOTAGE DU PAYS D'ART ET D'HISTOIRE PYRENEES BEARNAISES

M. LACRAMPE précise que le Pays d'Art et d'Histoire Pyrénées Béarnaises a été labellisé le 17 novembre 2011. Il est formé entre les Communautés de Communes du Piémont Oloronais, de la vallée d'Aspe, de la vallée de Barétous, de Josbaig et d'Ossau.

Il a pour objet la mise en œuvre de la convention décennale signée le 18 janvier 2013 en présence de Mme Aurélie Filippetti, ministre de la Culture et de la Communication.

Ce projet de développement patrimoniale porte sur :

- la valorisation et la promotion de la qualité architecturale
- le développement de la politique des publics (habitants, jeune public, touristes, publics empêchés...)
- la création d'un centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine et de son réseau

Pour ce faire, le Pays d'art et d'histoire est administré à voter par un comité de pilotage composé des représentants de :

- chacun des EPCI composant le Pays d'art et d'histoire,
- l'Etat,
- Conseil régional,
- Conseil Général,
- Parc National des Pyrénées,
- l'Inspection Académique,
- l'Association Nationale des Villes et Pays d'art et d'Histoire.

Notre collectivité doit désigner 4 délégués pour siéger au comité de pilotage qui garantit la conformité des actions, notamment avec les politiques territoriales.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,  
Vu le règlement intérieur du comité de pilotage du Pays d'art et d'histoire,  
Considérant qu'il convient de désigner 4 représentants,

Sont élus:

Ouï cet exposé,

**Le Conseil Communautaire, à l'unanimité,**

- **DÉSIGNE** 4 délégués (M. Lacrampe, M. OXIBAR, Mme Jaubert-Bataille, Mme Voeltzel)  
pour siéger au comité de Pilotage PAH

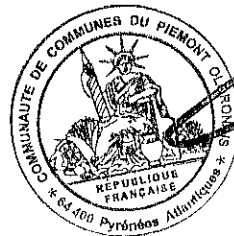
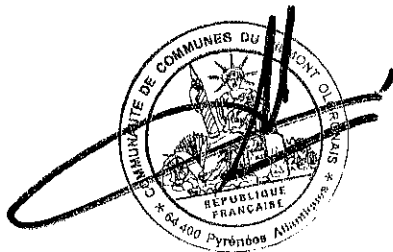
Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, ledit jour 30 avril 2014

Suivent les signatures

Affiché le 15.05.14

REÇU  
Le 15 MAI 2014  
SOUS-PREFECTURE  
OLORON STE MARIE

Le Président



Daniel LACRAMPE